

Prise de position du SER et de LCH quant à l'opération de mise au pilori des enseignants lancée par les Jeunes UDC

Sur le site www.freie-schulen.ch, à la rubrique "Tatort Schule" (exclusivement en allemand), les Jeunes UDC appellent les élèves et leurs parents à dénoncer les enseignantes et les enseignants de l'école publique s'ils pratiquent, dans leur enseignement, un endoctrinement politique (gauchiste). Les Conférences des présidents de LCH et du SER s'insurgent résolument contre cette forme de diffamation anonyme de toute une profession et se réfèrent à la réglementation en vigueur et aux possibilités de recours. Cette opération « pilori » est totalement inutile et empreinte de populisme préélectoral.

Les élèves doivent avant tout dénoncer des enseignants "de gauche" selon la volonté des Jeunes UDC. Par conséquent, le parti a mis en place un bureau d'annonce en ligne où l'on peut se plaindre de "cas de tentatives d'endoctrinement motivé politiquement et de discrimination d'un élève en raison d'opinions contraires exprimées". Sous la rubrique "Tatort Schule", à dater du 31 août 2014, ces dénonciations sont anonymes et classées par canton. Le concepteur de ce site écrit : "Ne seront publiés que des messages dont nous connaissons et avons vérifié l'expéditeur". Il n'est pas précisé de quelle manière cela sera réalisé. Selon le communiqué de presse du lancement de cette campagne, les Jeunes UDC se réservent "d'intervenir directement auprès de l'école concernée et de confronter la direction d'école avec les faits reprochés."

Les Conférences des présidents du SER et de LCH condamnent cet appel à la diffamation à l'encontre des enseignants et enjoignent:

1. les cheffes et chefs des départements cantonaux de l'instruction publique à s'opposer ouvertement à ce procédé et à clarifier le degré de légalité de cette récolte de renseignements personnels sous l'angle de la protection des données ;
2. les directions d'établissement à ne pas entrer en matière sur les interventions des Jeunes UDC en la matière ;
3. leurs membres injustement accusés d'endoctrinement politique à déposer plainte pour diffamation et atteinte à l'honneur. Les associations composant LCH et le SER leur apporteront leur soutien.

Berne, le 10 septembre 2014